

MAIRIE DE SAINT AULAIRE 19130 - SAINT AULAIRE



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 septembre 2021

TEL 05 55 25 01 14

E-mail : mairie.staulaire@gmail.com

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2021

L'an deux mille vingt, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 22 septembre 2021 s'est réuni à 20h30 à la mairie, sous la présidence de M. SAGE Bernard.

<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	15
<u>Nombre de présents</u> :	15
<u>Nombre de procurations</u> :	0
<u>Nombre de votants</u> :	15

Présents : Bernard SAGE, Julien BATY, Francis BORDAS, Sabrina CAUTY, Cyril COUMES, Vincent FLODERER, Nathalie FRAYSSE, Céline HACQUART, Philippe LAIR, Guillaume MALAVAL, Dominique MEYJONADE, Christophe POUCH, Manuela SALINAS, Virginie TAVARES, Eric VIDALIE

Secrétaire de séance : Dominique MEYJONADE

Monsieur le maire ouvre la séance du conseil municipal à 20H30 et propose Mme Dominique MEYJONADE comme secrétaire de séance.

Monsieur le maire commence par expliquer l'état global de la dette de la commune en s'appuyant sur des tableaux montrant l'amortissement prévisionnel. Il précise qu'à la fin 2021 il restera 134.468,91€ à rembourser.

ORDRE DU JOUR :

- Adoption PV dernier conseil municipal
- Délibération pour l'achat du bâtiment pour les services techniques, délégation à Mr le Maire pour les différentes démarches administratives et la négociation auprès de la banque (100.000€ + 2.500€)
- Délibération pour l'achat d'un tracteur
- Délibération pour une DM (Décision modificative), création d'une nouvelle ligne budgétaire pour l'achat du bâtiment pour les services techniques.

QUESTIONS DIVERSES :

- Location MAM pour vide Dressing
- Dénomination de l'école
- Achat de tables ajustables en hauteur
- Téléphone portable dédié au périscolaire
- Double des clés de l'école en cas de problèmes
- Etat des lieux Salle polyvalente (voir planning des locations)
- Accès à la propriété de Mr BIEDRON

I- Adoption du procès-verbal du dernier conseil municipal

Après lecture des délibérations du précédent conseil municipal, Monsieur le Maire propose de voter pour l'adoption du procès-verbal.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

II- Délibération pour l'achat du bâtiment pour les services techniques,

Monsieur le maire souhaite valider l'achat d'un nouveau bâtiment pour les services techniques et les associations, il sollicite la délégation du conseil municipal pour les différentes démarches administratives et la négociation auprès de la banque (100.000€ + 2.500€)

- Mr BATY demande des précisions sur les surfaces du bâtiment dédiées aux différents postes (voirie, associations...)

- Mr FLODERER s'interroge sur l'état de la toiture et des gouttières et sur le cout d'un désamiantage éventuel.

- Mr BORDAS répond que le bâtiment sera utilisé à des fins de stockage et non pour recevoir des personnes en permanence, donc le désamiantage n'est pas obligatoire. Quant à la toiture un contrôle annuel sera effectué.

- Une demande de subvention (DETR) pour l'achat du bâtiment est en cours, nous sommes éligibles et dans l'attente de la validation.

- Mr le maire présente le Prêt proposé par la Caisse d'épargne.

Une mise en concurrence avec d'autres organismes bancaires est prévue.

-Mr COUMES demande quelles seront les répercussions sur le montant de la taxe foncière et des assurances.

-Mme MEYJONADE répond que les bâtiments communaux sont exonérés de Taxe Foncière.

Concernant les assurances, une consultation sera faite.

Monsieur le maire propose de passer au vote

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 2

III - Délibération pour l'achat d'un tracteur :

Monsieur le maire explique que de nombreuses réparations ont été faites sur les tracteurs et que d'autres sont à envisager. Aussi il propose l'achat d'un véhicule neuf, avec le financement suivant :

Véhicule neuf	30.000€
Vente des 2 anciens	15.000
Reste à charge	15.000€ financés par un emprunt sur 7 ans

Mr BATY demande si nous pouvons prétendre à des subventions, Mr le Maire lui répond que non.
Monsieur le maire propose de passer au vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

IV- Délibération pour une DM (Décision modificative)

Monsieur le Maire explique la nécessité de créer une nouvelle ligne budgétaire pour l'achat du bâtiment pour les services techniques.

Monsieur le maire présente le tableau ci-annexé.

Il propose de passer au vote.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Après l'adoption des différentes délibérations, Mr le Maire propose de passer aux questions diverses.

QUESTIONS DIVERSES :

- Location MAM pour vide Dressing :

Monsieur le maire souhaite qu'une participation de 150€ soit versée par la MAM pour l'utilisation de la salle polyvalente.

Plusieurs élus n'approuvent pas cette proposition car la manifestation est organisée par l'association des parents.

Il est donc convenu que la gratuité de la salle sera accordée au même titre que les autres associations, une fois dans l'année.

- Dénomination de l'école :

Monsieur le Maire souhaite que la population soit consultée.

Mr COUMES et Mr FLODERER ouvrent le débat en précisant que les Saint-Aulairiens ont été consultés (via les réseaux sociaux et recueil de votes des habitants) et que la décision a été prise après sollicitation de la population, le nom sera « L'ECOLE DE LA COLLINE ».

Monsieur le maire va demander un devis pour une plaque qui sera installée à l'entrée de l'école.

- Achat de tables ajustables en hauteur :

Mr COUMES sollicite le conseil municipal pour l'achat de tables réglables en hauteur destinées aux enfants de la maternelle.

Mr COUMES précise qu'il est possible que la CAF attribue une subvention.

Monsieur le maire va demander des devis.

- Téléphone portable dédié au périscolaire :

L'équipe assurant les activités périscolaires sollicite l'attribution d'un téléphone portable pour être joignable pendant les activités ou les sorties et ne pas être obligé de communiquer leurs numéros personnels.

Une consultation des différents opérateurs sera effectuée.

- Double des clés de l'école en cas de problèmes :

Pour répondre à un besoin en cas de force majeure et accueillir les enfants, un double des clés de l'école et du portail sera fait pour Mr COUMES.

- Salle Polyvalente :

- Etat des lieux Salle polyvalente (voir planning des locations) :
Mr BORDAS est absents plusieurs jours en octobre, Mme CAUTY va consulter les élus pour assurer le planning de la salle polyvalente.
- Achat d'un chariot pour le matériel et les produits de nettoyage.

- Accès à la propriété de Mr BIEDRON :

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a rencontré Mr BIEDRON qui habite route de Bellevue.

Ce dernier souhaiterait faciliter l'accès à sa propriété, pour cela il demande la modification du tracé du chemin qui longe et traverse ses parcelles.

L'intervention d'un géomètre expert sera nécessaire

- Mise en place d'un abri à côté de la salle polyvalente :

Mr BATY propose la mise en place d'une structure pour les parents qui attendent leurs enfants sous la pluie. Le conseil municipal ne semble pas voir la nécessité de ce projet.

- Une formation Premiers secours

Cette formations est demandée pour les agents.

Mr le maire va se renseigner auprès d'organismes habilités à dispenser cette formation.

- Eglise :

Mr BORDAS fait un point sur l'état du bâtiment et sur les démarches en cours pour permettre une mise en sécurité de l'église et une éventuelle reprise des offices et des cérémonies.

- Chiens errants :

Monsieur le maire rend compte des différentes démarches effectués auprès de propriétaires de chiens errants, suite à plusieurs plaintes reçues en mairie.

Il déplore également la mort suspecte de plusieurs chiens aux 4 chemins.

- Agents communaux et périscolaire:

MR COUMES prend la parole concernant ce sujet.

- Victoria LABARBARIE : Renouvellement du contrat jusqu'à fin 2021 en l'absence de Mme CRAPET. Le BAFA est à envisager pour elle pour avoir un agent formé en cas d'absence d'un autre membre de l'équipe.

Il propose de voir avec ses heures DIF et faire un point sur le reste à charge éventuel pour la commune.

Une augmentation de ses heures serait à envisager avec un passage à 32,5H

- Juliette CHARLET horaires et temps de travail à revoir.

- Budget périscolaire :

Mr COUMES précise qu'un budget supplémentaire est nécessaire pour le périscolaire, a voir sur le budget 2022.

- Congé maladie de Valérie CRAPET :

Monsieur le maire explique que le comité médical s'est réuni le 14 septembre 2021 et a placé Valérie CRAPET en congé de longue maladie à compter du 21/09/2020.

- Agence postale communale (APC) dans le pôle administratif :

Monsieur le maire et Mr BORDAS ont rencontré Mr DEVEIX de la Poste pour l'aménagement de l'APC (fourniture du mobilier et mise en place d'un îlot numérique). Ce dernier a également précisé que la subvention attribuée allait être votée.

- **AGGLO :**

Monsieur le maire explique les points suivants :

- Délégation au Groupe Suez pour l'eau et l'assainissement pour une durée de 6 ans.
- Recherche d'un terrain de 4 Ha pour les gens du voyage
- Future zone Ussac/Donzenac DUP.

- **Commission Sociale :**

Mme FRAYSSE intervient concernant les aînés. La question se pose de savoir si le coffret sera renouvelé ou si un repas peut être envisagé.

Le choix s'oriente vers un repas début 2022, beaucoup plus convivial.

-**Pays d'art et d'histoire :**

Mme CAUTY et Mme MEYJONADE proposent l'organisation d'une exposition sur l'aventure du rail dans notre commune. Elle pourrait se tenir fin 2021, début 2022.

Des contacts sont déjà pris, le conseil valide cette proposition.

Monsieur le Maire lève la séance à 23H00.

Le Maire,
Bernard SAGE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

